

DIRECTION DE L'ANIMATION
Projet Éducatif Local

COMPTE RENDU du Groupe de travail du 05 février 2010 - Parentalité

La réunion démarre par la lecture des éléments du Pojet Éducatif Local concernant le PEL et la Famille, des pistes d'actions sont proposées :

- **Mettre en place des espaces de réflexion et de débats** sur l'action éducative, l'enfance et la jeunesse.
- **Veiller dans chaque structure d'accueil** à ce que les familles des jeunes accueillis se sentent autorisées à entrer, à s'exprimer, à participer à la vie de la structure.
- **Permettre aux familles** des enfants ou adolescents fréquentant les lieux de se connaître, d'échanger, voire de s'entraider.
- **Permettre aux familles** de trouver les informations concernant les services ou structures susceptibles de les aider dans leur rôle d'éducateur dans toutes les structures d'accueil.
- **Mobiliser les parents** dans l'élaboration et la mise en œuvre des projets et de favoriser leur implication dans la vie de tous les lieux d'éducation
- **Renforcer le partenariat** entre parents et institutions éducatives
- **Soutenir les familles** dans le domaine de l'éducation peut prendre des formes diverses : groupes de paroles, partage d'expériences, consultations individuelles en face à face ou par téléphone, conférences, diffusion de guides pratiques, etc.

Les échanges qui ont ensuite eu lieu ont permis d'exprimer à la fois les attentes de chacun d'entre nous concernant ce groupe de travail, ainsi que les différentes interrogations. Voici les différents points évoqués :

Créer des lieux d'échanges ?

Des expériences intéressantes existent dans le domaine de la Petite Enfance (il ne nous faudra pas oublier les parents des adolescents) :

Les pâtes aux beurres à Orvault : Initiée en 2006, l'association les Pâtes au beurre proposait une aide à la parentalité. Gratuite et anonyme, la permanence de l'association les Pâtes au beurre, créée par la psychologue Sophie Marinopoulos, accueillait pendant deux heures, le mercredi soir, des parents qui avaient besoin de conseils. Un local avait été mis à disposition par la ville, dans une salle de la mairie annexe du Petit-Chantilly.

La Petite Maison de St Etienne : Voir document en fin de compte-rendu.

La maison verte : <http://www.lamaisonverte.asso.fr/> Lieu d'accueil des enfants de 0 à 3 ans accompagnés par leurs parents. Créée en 1979, par une équipe avec et autour de Françoise Dolto, la Maison Verte est un lieu d'accueil et d'écoute des tout-petits accompagnés par leurs parents ou par ceux qui s'en occupent habituellement et avec lesquels ils se sentent en confiance. C'est un lieu pour passer un moment ensemble, lieu de rencontre avec d'autres enfants, d'autres adultes, parents ou membres de l'équipe d'accueil. Il n'y a pas d'inscriptions, les parents viennent quand ils le souhaitent sans avoir besoin de prévenir. Il y a toujours de la place pour les accueillir. Les futurs parents y sont également les bienvenus. Une participation financière, dont le montant est libre, est demandée. Elle contribue à faire vivre la maison verte.

« **Et si on jouait ensemble ?** » Le service petite enfance de la ville de La Chapelle Sur Erdre a déjà

mis en place ce type d'accueil ouvert aux familles. Cette activité n'existe plus actuellement.

Information des familles

Mise en place d'un cycle de Conférence : Un contact a déjà été pris avec M. Reynald Brisais, Maître de conférence en psychologie sociale à l'université de Nantes, pour une intervention avant fin juin sur le thème « Parents pressés, parents stressés ». Cette conférence a pour but de soulever la problématique des rythmes (plus le temps d'être parent). Cette personne est déjà intervenue à La Chapelle Sur Erdre « L'adolescence ou la difficulté de grandir » et « Être parent aujourd'hui, une place à tenir.....encore et toujours ». Voir documents ci-joints.

Il est rappelé qu'un cycle de conférence est intéressant à mettre en place mais ça ne peut pas suffire.

Accueil des familles

Il serait souhaitable d'organiser une formation du personnel des différentes structures à l'accueil des parents. Il est nécessaire d'apprendre à dire « ce qui s'est passé dans la journée » et ce quel que soit l'âge. D'expliquer « Comment ça s'est s'est passé », de réfléchir à « Jusqu'où va t-on ? Que dit -on ? », « Qu'est-ce qu'on questionne chez les parents ?».

Il apparaît important qu'un échange au sens partage de compétences, soit mis en place entre les différents agents accueillants des familles (Haltes, accueils de loisirs 3-5 ans / 6-11 ans – 12- 17 ans....).

Il est aussi indiqué la nécessité que chaque service municipal connaisse les autres services. Un animateur du centre de loisirs 6-11 ans doit connaître le fonctionnement de l'accueil de loisirs 12-17 ans afin d'expliquer aux familles les fonctionnements et ainsi les rassurer. La continuité éducative est essentielle.

Pour finir, il est nécessaire d'intégrer dans chaque nouveau projet de locaux (accueils de loisirs, Maison pour tous...) une réflexion sur l'espace donné aux familles et les espaces d'informations.

Divers

Secteur 12-17 ans : « Comment on communique sur le sens que l'on donne aux projets », il donne l'exemple d'une activité proposée par son secteur qui se termine à 21h30. Il n'est pas indiqué que les familles doivent venir chercher les enfants à la fin de l'activité et nombreux sont ceux qui sont autorisés à rentrer seuls.

Les membres du groupe évoque la nécessité de donner des règles aux familles, et de définir le sens du « Pourquoi il est important que les familles viennent chercher leurs enfants à 21h30 ».

Il est également dit qu'il est nécessaire de rassurer les familles, notre façon de communiquer peut avoir une incidence : exemple communiquer sur un accueil de loisirs 12-17 ans ou 12-15 ans ? Pour les familles ayant des jeunes de 12 ans, il est plus rassurant de savoir que leur enfant sera en compagnie de jeunes de leur âge.

Nom du groupe de travail :

L'intitulé « accompagnement à la parentalité » est à changer, les membres du groupe de travail propose « parentalité » ou « Être parent ». Un intitulé qui correspond plus à ce que souhaitent les membres du

Et le groupe de travail à suivre ?

Il nous faut élargir celui-ci. Maryvonne Garçon propose d'inviter Soline Philippe, puéricultrice de la PMI de La Chapelle-sur-Erdre à notre prochaine rencontre ainsi que des professionnelles des différentes structures (accueil de loisirs, haltes..?). De plus, nous pensons faire la proposition aux membres de la commission parents afin d'avoir une représentation des familles d'enfants et d'adolescents.

PROCHAINE RENCONTRE :

JEUDI 1ER AVRIL A 18H15

SALLE DE REUNION DES ARTS MARTIAUX – LA COUTANCIERE

Personnes présentes :

Parents :

Mme Pignatel Laurence

Elu-e-s :

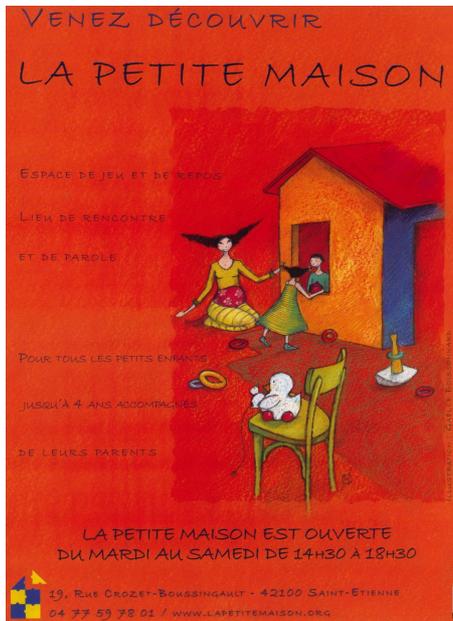
Mme Jaunet Béatrice, conseillère municipale subdéléguée à la Petite Enfance.

Technicien-ne-s de la ville :

M. Eugène David, Responsable adjoint du service jeunesse et responsable du secteur 12-17 ans.

Mme Garçon Maryvonne, responsable du service petite enfance.

Mme Bouchet Christelle, Coordinatrice PEL



LA PETITE MAISON de St Etienne Découvrir la Petite Maison

La Petite Maison

est un espace de détente et de loisirs, où l'on peut prendre le temps avec son enfant : relax et jeux d'éveil pour les petits, jeux diversifiés pour les plus grands, bibliothèque enfants, espace trotteurs, table pour dessiner, jeux d'eau, fauteuils pour les parents... Quelques règles organisent la vie ensemble. **C'est un lieu où votre enfant, avec vous,** va découvrir dès sa naissance et ses premières années, la vie avec d'autres enfants et d'autres adultes. **La socialisation** commence ainsi, progressivement. Cela se fait simplement, entre rencontres et éloignements, paroles échangées et silences respectés, babillages et biberons, sourires et pleurs, entre petits et grands.

*Votre enfant, aidé de celui ou celle qui l'accompagne, prépare ainsi les séparations et les rencontres qui jalonnent sa vie: crèche, garderie, école... **Les accueillants** : Les 16 accueillants qui composent l'équipe de **La Petite Maison**, 12 femmes et 4 hommes, sont, ou ont été, des professionnels de la petite enfance. Chaque après-midi, trois accueillants, deux femmes et un homme, sont présents pour accompagner l'arrivée et le départ des enfants et des adultes.*

*Ils sont ouverts à ce que les enfants et les parents disent, respectant le rythme des uns et des autres. **Lieu de parole : La Petite Maison** est un lieu de parole, où votre enfant peut s'exprimer, à sa manière, et être entendu. L'anonymat et la discrétion offrent la possibilité de dire ses joies et soucis quotidiens, mais aussi des difficultés, des inquiétudes et parfois des isolements lourds à porter.*

La venue au monde d'un enfant peut bouleverser ses parents, comme ses frères et sœurs. Il est précieux dans ces premiers temps, de trouver une ouverture, de sortir d'un isolement, de pouvoir parler.

*Le bébé, nous parlons de lui bien avant sa naissance. Il naît aussi de ce bain de langage et de son histoire. **Quand venir?** On vient à **La Petite Maison** sans démarches préalables, quand on veut, à **l'heure** et l'après-midi qui conviennent. A l'arrivée de l'enfant, un **accueillant** demande son prénom, le lien avec l'adulte qui l'accompagne et rappelle que cette personne reste avec l'enfant. Lors du premier passage, l'accueillant présente le lieu et en explique les quelques règles. Il est demandé d'inscrire le passage de l'enfant sur un cahier et de payer 1,5 €, si possible.*

*Après ce moment, chacun s'installe, va à son rythme et reste le temps souhaité. Le lieu de **La Petite Maison** est structuré en plusieurs espaces. Chacun peut s'installer là où il veut. Les*

enfants peuvent rester tout près de leur accompagnant ou s'en éloigner progressivement à la découverte des jeux d'eau, du toboggan, des trotteurs et vélos



La Petite Maison, ouverte en 1990, est gérée par L'A.P.A.P.E.L.A., association loi 1901, organisme d'intérêt général (§2 de l'article 200 du code général des impôts.)

L'APAPELA est soutenue et subventionnée de façon régulière par : Le Conseil Général de la Loire, La Caisse d'Allocations Familiales, La Municipalité de St Etienne, L'Association Départementale de Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescent. L'APAPELA perçoit des fonds privés: Du fait des cotisations de ses adhérents. Du fait de dons par des particuliers

Compte tenu de la règle de l'anonymat des accueils, les familles et les personnes qui accompagnent régulièrement un enfant à La Petite Maison ne peuvent être ni adhérents ni donateurs